



Alternance & Initiatives citoyennes
de gauche & écologistes

Lettre d'information AIMEyLAN n°8

Rassemblement citoyen de gauche,
de l'écologie et du centre
Groupe au conseil municipal de Meylan

Spécial Métro

Conseil communautaire de Grenoble-Alpes Métropole

Le [Conseil communautaire](#) s'est réuni le vendredi 19 décembre (de 10h à 23h !) avec à un [ordre du jour](#) très chargé.

Notons que MC Tardy, à son habitude, n'a participé que durant 2h30 aux débats et n'a pris la parole que pour signaler sa présence à l'ensemble de l'assemblée (cf [vidéo](#)) avant de s'éclipser !

Le conseil a commencé par un **débat d'orientation budgétaire** qui prépare le budget 2015 de la métropole. L'engagement de l'Etat à diminuer ses déficits se fait en partie par une baisse de ses dotations aux collectivités territoriales qu'il faut prendre en compte pour être responsable. Ce sera donc un budget de transition car 2015 sera l'an 1 de la nouvelle métropole. De nombreux services publics jusqu'alors communaux (voiries, économie, urbanisme, eau...) seront dorénavant inscrits au budget de la Métro, mais cela devrait être neutre pour les communes. Ce budget, comme le pacte financier et fiscal en construction pour l'ensemble du mandat, se décline sous trois axes, à savoir la réduction des inégalités sociales, la lutte contre les inégalités territoriales et la mise en œuvre de la transition énergétique. Le budget 2015 sera de 350 millions d'€ (en légère hausse +2,2%) avec des taux d'imposition qui resteront identiques. Ce budget impliquera une maîtrise des dépenses de fonctionnement (plafonnement des dépenses courantes et de personnel) et un effort d'investissement de 60M€ en 2015, effort public qui soutient l'économie locale et donc l'emploi. Ces investissements seront réalisés avec un autofinancement minimum de 20% et en préservant une capacité de désendettement inférieure à 10 ans.

Notons que de nombreux budgets annexes (Déchets, Assainissement, Eau potable, réseaux de chaleur, stationnement, locaux économiques, ...) sont mis en place.

Le programme [Nano2017](#) est un programme de soutien à l'économie des composants électroniques (fabrication et recherche) qui participe pleinement à la richesse de nos territoires directement et indirectement. L'investissement total est prévu à hauteur de 3 milliards d'euros dont 1/3 est d'origine publique sur la R&D (Recherche et Développement). Les collectivités territoriales vont participer à hauteur d'une centaine de millions dont la Métro à hauteur de 10M€, vers les laboratoires et les programmes de recherche publique. Cette délibération a été votée à l'unanimité.

Nous avons voté le transfert vers la Métro des compétences concernant **l'habitat** (plan local de l'habitat, aides financières au logement social, amélioration du parc immobilier bâti, résorption de l'habitat insalubre, aires d'accueil des gens du voyage...) et la **politique foncière** (plan local d'urbanisme, valorisation du patrimoine naturel et usage, constitution de réserves foncières,...). Les communes seront pleinement associées aux politiques Métro par leurs aides financières en sus de celles de la Métro, et par la participation aux décisions (pôle d'expertise foncière où sera pris en compte l'accord des communes concernées). Notons que le **droit de préemption urbain** (DPU) sera exercé de plein droit par la Métro alors que les **permis de construire** continueront d'être signés par les maires.

Modification du programme local de l'habitat ([PLH 2010-2015](#)) pour prendre en compte l'entrée des nouvelles communes dans notre collectivité, le mettre en conformité avec les lois en vigueur (dont le taux de 25% de logements locatifs sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants) et le prolonger d'une année (2016) selon les mêmes lignes pour se donner le temps de préparer le programme suivant. Ce

programme prévoit la production de 3050 logements, dont 1235 logements locatifs sociaux pour les deux prochaines années. Il manque 908 logements locatifs sociaux à Meylan avec un taux de 13,7% au lieu de 25% attendu. Le taux moyen actuel sur la Métro étant de 21,6%

Le [plan Air Climat](#) (2005) s'était donné des objectifs à atteindre (consommations d'énergie, émissions de Gaz à effet de serre, production locale d'énergie renouvelable, émissions de NOx, émissions de PM10), tous atteints en 2014 ! Nous avons voté une révision des objectifs territoriaux pour 2020 pour une amélioration plus rapide que les objectifs initiaux. Il devient d'ailleurs plan Air Energie Climat.

Depuis 2013, la Métro participe à un **programme local de prévention des déchets** qui prévoit une réduction de 7% en 5 ans de la quantité d'ordures ménagères (compostage, réemploi, action contre gaspillage alimentaire...). Aujourd'hui, la Métro veut amplifier ce programme en candidatant à l'appel à projet de l'Etat (ADEME) «Territoire zéro gaspillage zéro déchet » qui veut favoriser des expériences d'économie circulaire dans la gestion des déchets. A suivre !

La politique « cycles » de la Métro 2015-2020 a été discutée sous forme d'une délibération cadre. L'objectif ambitieux est de tripler la part modale du vélo dans les déplacements métropolitains d'ici à 2020 (aménagement de voiries, stationnements des cycles, extension du service [Métrovélo](#), incitation aux changements de comportement, création d'une instance de concertation comprenant des usagers, associations et élus). Un plan d'action va être décliné et voté en 2015.

Une **régie à autonomie financière de l'eau potable** a été créée pour permettre à la Métro d'exercer son rôle d'autorité organisatrice du service public de l'eau potable, compétence qui regroupe notamment la protection de la ressource, la production, le transport, le stockage, et la distribution de l'eau potable. Une discussion est en même temps lancée avec les intercommunalités voisines pour estimer nos intérêts communs sur l'eau potable. Par la même occasion, les **tarifs de l'eau potable** ont été votés et restent pour l'année 2015 identiques à ceux mis en place par les communes. Meylan s'intègre dans ce schéma. Néanmoins, ayant donné une délégation de service public à Veolia, elle rejoindra pleinement le système public métropolitain de l'eau à l'issue du contrat en 2017.

Le conseil métropolitain a créé **109 postes d'agents** titulaires ou contractuels pour permettre le transfert d'autant d'agents des villes de Grenoble, d'Echirolles et de Varcis-Allières et Risset assurant leurs fonctions dans les services économie et voirie, qui sont désormais des services métropolitains.

Enfin à Meylan, une réunion sur la métropolisation s'est tenue le lundi 8 décembre à la maison de la musique. Organisée par la mairie, cette réunion a permis d'approcher les **enjeux des réformes et transferts en cours entre communes et Métro**. Il est surprenant que les élus de la Métro en charge de la métropolisation, ainsi que les services associés n'ait pas été invités comme cela a été le cas dans d'autres communes. Il est également dommage que Philippe Cardin, conseiller communautaire meylanais, n'ait pas été invité ni à la préparation, ni à la réunion ! Membre de la majorité métropolitaine, lui serait-il interdit d'expliquer la politique mise en place et de répondre aux questions des Meylanais ? Il a y pris la parole pour souligner l'importance de la politique de solidarité entre les communes d'un même bassin de vie.

Bonne année 2015, an 1 de la nouvelle métropole grenobloise.

Prochain conseil le 6 février, 10h. Il peut être suivi en direct sur <http://www.lametro.fr/>

N'oubliez pas de visiter notre site aimeylan.fr

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>